

**Syndicats des travailleuses et travailleurs du rail de l'Orléanais-Berry**

## Non au licenciement de notre collègue Agent Circulation à Toury !!!

**En menaçant de radiation l'une d'entre nous, la direction de l'EIC Centre Limousin cherche à assoir son autorité. Opposons lui notre détermination à ne pas accepter ces pratiques.**

Marilyne avait déjà reçu en 2020 une sanction de 10 jours de mise à pied pour un erreur de sécurité. **Une sanction déjà révoltante et disproportionnée pour une large majorité d'entre nous**

Depuis, la direction s'est obstinée à travers la mise en place d'une « veille sécurité renforcée ». En d'autres termes, les chefs étaient « sur son dos » : des contrôles et des exercices notés, le plus souvent sur le poste de travail, plus que pour n'importe lequel d'entre nous. **Pour beaucoup, la formation sécurité ce ne sont pas des exercices notés sur le poste de travail. Depuis des années nous demandons des formations dignes de notre métier. Nos jours de dispo doivent servir à ça et non à pallier le manque de personnel.**

Suite à de mauvaises réponses, Marilyne voit son habilitation suspendue et elle est retirée du poste A de Toury, pratiquement du jour au lendemain. Quelques temps après la direction lui impose de partir en formation à Amiens pour repasser intégralement l'examen d'AMV avec obligation de résultat.

**Du jamais vu !!! On ne doit pas laisser faire ça !**

Ne supportant plus cette pression, Marilyne explique qu'elle ne se sent plus d'exercer un métier de sécurité et demande de changer de branche. Mais la direction, qui n'est pas à une contradiction près, lui rétorque qu'à cause du manque de personnel, elle a besoin d'elle... mais que si elle trouvait un poste elle la laisserait partir...

**Quelques temps plus tard le DET de l'EIC Centre Limousin entame une procédure pour la licencier pour «insuffisance professionnelle et refus de formation »**

### **C'est révoltant !**

Depuis plus de 20 ans notre camarade a toujours fait son travail, a tenu plusieurs postes et des chefs qui viennent d'arriver décident de la licencier.

**Elle n'accepte pas cette décision et évidemment nous la soutenons.**

À travers Marilyne c'est nous toutes et tous qui sommes concernés, demain ça peut être n'importe lequel d'entre nous. Nous devons donc réagir collectivement et nous serrer les coudes en commençant déjà par dénoncer ces pratiques.

**On n'attaque pas l'une des nôtres.**

L'agent doit compter sur le soutien de tous. Au dos vous trouverez une **pétition** :  
**« NON À LA RADIATION DES CADRES DE NOTRE COLLÈGUE AGENT CIRCULATION AU POSTE A DE TOURY »**

